COMMERCIAL LÉGER GARANTIE LIMITÉE

Cette garantie s'applique uniquement à l'utilisateur d'origine et n'est pas transférable.

PÉRIODES DE GARANTIE LIMITÉE

5 ans:ASTRO **10 ans:PLANET**

IVC US garantit que les produits de première qualité, recommandés pour usage en commercial léger, performeront adéquatement durant la période de garantie stipulée, s'ils sont installés selon les instructions d'installation **d'IVC US** sur les substrats et les sous-couches, en utilisant les adhésifs et les agents de scellement recommandés. La période de garantie, lorsque valide, débute à la date de l'installation initiale. Cette garantie s'applique uniquement à l'acheteur d'origine et n'est pas transférable.

Cette garantie n'est valide que pour une utilisation en commercial léger.
Une utilisation en commercial léger signifie: l'utilisation dans des environnements (qui **ne sont pas** soumis à une circulation commerciale lourde) comprenant les galeries d'art, les banques, les librairies, les boutiques, les cafés, les nettoyeurs à sec, les boutiques de cadeaux, les chambres d'hôtel, les bijouteries, les bureaux de professionnels (c.-à-d., comptables, avocats, médecins, dentistes et optométristes), studios de photographie, salons de coiffure. (*Veuillez noter les exclusions de garantie en ce qui a trait aux roulettes et aux charges déplacées sur roues étant donné les caractéristiques inhabituelles de ce genre de circulation sur roues*.)

Les applications prévues comprennent:les commerces privés à la maison avec des garderies, les bureaux de dentistes et de médecins ainsi que les boutiques de coiffure; les salles de bain et les cuisines résidentielles se trouvant dans des maisons multifamiliales. S'il y a des questions en ce qui a trait à ce genre d'usage appelé "commercial léger", veuillez communiquer avec votre représentant IVC US avant de faire l'achat et l'installation.

HEALTHCARE	Bureaux de professionnels, bureaux de médecins	Tous les secteurs qui n'exigent pas d'être aseptisés -, bureaux, vestibules, salles d'attente, salles d'examens, aires communes
CORPORATE	Bureaux, banques	Bureaux, ascenseurs, vestibules, halls d'entrée, réceptions, salles de bains, salles de repos, salles de conférence
RETAIL	Boutiques, galeries d'art, librairies, cafés, nettoyeurs à sec, boutiques de cadeaux, bijouteries, salons de coiffure/barbier	Salles d'habillage, toilettes, magasin entier
MULTI-FAMILY HOUSING	Habitations multifamiliales	Salles de bains, cuisines
HOSPITALITY	Hôtel, motel	Chambres d'amis, halls d'entrée, toilettes, vestibules,
EDUCATION	Garderies	Salles communes, salles de classe, bibliothèques, toilettes

IVC US, Inc. ● 101 IVC Drive ● Dalton, GA 30721 ● ph. 706.529.2600

COMMERCIAL LÉGER GARANTIE LIMITÉE

5 ans:ASTRO
10 ans:PLANET
POUR LA PÉRIODE DE GARANTIE DÉSIGNÉE LORSQUE L'INSTALLATION A ÉTÉ FAITE ADÉQUATEMENT **LES REVÊTEMENTS DE PLANCHER** IVC US***NE:***

- contiendront pas de défauts de fabrication
- se contracteront pas, prendront pas d'expansion, s'enrouleront pas, se fissureront pas, se déchireront pas ou se creuseront pas à partir d'un usage normal et d'un entretien régulier*
- se décoloreront pas à cause de l'humidité
- seront pas affectés par les moisissures et/ou les substances alcalines si l'installation est faite adéquatement selon le manuel d'installation **IVC US** Guide d'Installation**
- subiront aucune tache permanente causée par des produits d'entretien courant fabriqués pour les revêtements de plancher en vinyle.
- subiront aucune tache ou jaunissement causés par la circulation à pied***
- subiront aucune éraflure causée par des semelles de chaussures
- s'useront pas au-delà de la couche normale d'usure sous des conditions normales et avec un entretien adéquat****

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:

- Les conditions ci-haut mentionnées seront garanties en autant que le revêtement soit installé dans un environnement maintenu à une température entre 12,7º C (55º F) et 29,4º C (85º F). Les conditions ci-dessus ne seront pas couvertes si elles sont causées par les conditions environnementales au site de travail lors de nouvelles constructions ou de travail de rénovation.
- **Les revêtements de plancher** IVC US font l'objet de tests approfondis ainsi que d'inspections visuelles pour s'assurer que le plancher, qui vous est livré, soit toujours de première qualité. L'installateur / le client sont responsables de confirmer que le matériel reçu est exempt de toute condition visible évidente qui pourrait nuire à l'apparence et à la performance du produit. L'inspection du matériel **avant l'installation** pour toute imperfection ou défaut de fabrication est requise.
- Des variations mineures de couleur, de teinte ou de texture sont normales et toute différence entre le matériel reçu et les échantillons du produit et/ou les brochures devra être signalée à votre détaillant avant l'installation. Si le détaillant considère l'état comme "inacceptable", le fabricant doit en être informé immédiatement.
- Protéger les meubles avec des supports de poids protecteurs de plancher lisses non-tachants et larges. Les protecteurs doivent être d'au moins 2,54 cm (1 pouce) de diamètre, faits de plastique dur, souple et transparent et reposer à plat au sol. Des protecteurs en feutre non-tachants sont également acceptables en autant qu'ils aient au moins 2,54 cm (1 pouce) de diamètre. Les coussinets en feutre doivent être inspectés et entretenus en fonction de la circulation pour en retirer tout matériel incrusté et éviter l'abrasion. S'assurer que les protecteurs en métal soient inoxydables. Remplacer les appuie-meubles en forme de dôme étroit par des protecteurs de plancher à support de poids de largeur adéquate. La largeur des protecteurs est fonction du poids de l'objet.
- Les surfaces de protection pour planchers à surfaces dures sont requises sous toutes les chaises et tous les tabourets à roulettes.

IVC US, Inc. ● 101 IVC Drive ● Dalton, GA 30721 ● ph. 706.529.2600

COMMERCIAL LÉGER GARANTIE LIMITÉE

CE QUI N'EST <u>PAS</u> COUVERT PAR CETTE GARANTIE

- Produit vendu par le fabricant autre que "de première qualité".
- Les installations à pose libre de plus de 20,9 m carrés (25 verges carrées).
- **INSTALLATION INADÉQUATE:** Matériel installé en non-conformité avec les directives d'installations recommandées par **IVC US** y compris tout problème occasionné par l'utilisation non-conforme d'adhésifs ou de scellant à joints, sous-couches et/ou de préparation de substrat sont non garantis. Les erreurs d'installation ne sont pas des conditions reliées à la fabrication. Il est conseillé d'en discuter avec votre installateur. ***<u>IVC ne garantit pas la main-d'œuvre de l'installateur.</u>***
- **IVC US** ne défrayera pas les coûts de la main-d'œuvre pour les réparations ou le remplacement de matériel ayant des conditions visibles qui étaient apparentes avant l'installation.
- Un mauvais entretien résultant en un perte de lustré ou une accumulation de couches mattes.
- Le dommage résultant de la négligence ou du mauvais emploi de détergents, de produits chimiques, de matières corrosives "y compris et sans en exclure d'autres" les taches de peinture, de teinture, de carpettes, d'engrais ou d'autres matières de même nature.
- Les dommages causés par les déplacements d'électroménagers ou de meubles lourds sans protection du plancher. (Toujours protéger le plancher à l'aide de contre-plaqué ou de plaques rigides de passage pour déplacer des objets lourds, lors de l'utilisation de chariots d'appareils ménagers ou du déplacement d'objets lourds munis de roues ou de roulettes, y compris les chariots à deux et quatre roues, etc.)
- Dommages causés par des accidents, événements non prévus, abus ou utilisation inadéquate. Les accidents, abus et usage abusif sont définis, mais ne sont pas limités aux dommages occasionnés par les roulettes*****du mobilier, la barre de battage rotative des aspirateurs, les brosses à vapeur, les brûlures, les coupures, de l'impact causé par des objets lourds et pointus, les talons aiguilles, les crampons etc., ainsi que le dommage causé par les pattes de meuble non protégées.
- Dommages causés par les charges roulantes ou fauteuils roulants (motorisés ou non-motorisés). (Ne pas permettre à des roulettes en caoutchouc d'être en contact avec la surface car celles-ci peuvent tacher le vinyle de façon permanente).
- Dommages causés par des vadrouilles à vapeur, les fuites d'appareils ou de tuyauterie de plomberie. Accidents, abus et utilisation inadéquate (y compris les dommages causés par les animaux domestiques).
- Estompage, décoloration ou autres dommages causés par une température excessive ou la lumière du soleil. La chaleur rayonnante ne doit pas dépasser 30° C (86° F).
- Problèmes ou dommages occasionnés par trop d'humidité ou la pression hydrostatique du sous-plancher, y compris les niveaux de pH non compris **dans les directives d'installation**d'IVC US.
- La décoloration causée par l'utilisation de latex ou de tapis à endos de caoutchouc. À noter que certains procédés de fabrication de tapis à endos synthétique contiennent du latex qui peut décolorer votre vinyle.
- Décoloration causée par la circulation laissant des traces d'asphalte.
- Dommages causés par des travaux de rénovation ou de construction.
- Problèmes ou dommages occasionnés par trop d'humidité ou la pression hydrostatique du sous-plancher, y compris les niveaux de pH non compris **dans les directives d'installation** d'IVC US.
- L'installation de produits résidentiels dans un environnement commercial. **IVC US** ne recommande l'installation de produits commerciaux garantis qu'en contexte commercial seulement.

COMMERCIAL LÉGER GARANTIE LIMITÉE

RÉPARATIONS AU TITRE DE LA GARANTIE
Si votre revêtement de plancher **IVC US** n'offre pas une performance telle que stipulé dans la Garantie Limitée Commercial Léger, **IVC US** fournira des matériaux **IVC** nouveaux de la même couleur, design et qualité si disponible. Si le matériel n'est pas disponible ou s'il ne se fait plus, **IVC US** se réserve le droit de sélectionner et de fournir un matériel **IVC** semblable.

- Si votre plancher a été installé par un entrepreneur professionnel en pose de planchers, **IVC US** remboursera le coût raisonnable de la main-d'œuvre pour le remplacement de votre plancher. Veuillez noter *qu'un reçu détaillé des coûts de l'installation initiale est requis.*
- Si **IVC US** autorise des réparations ou le remplacement d'une section suite à une réclamation de garantie, vous devrez retirer tout objet placé sur la zone affectée après l'installation initiale. **IVC US** ne créditera ni ne remboursera aucun frais liés au déplacement de ces objets.
- Le couverture de garantie pour un plancher de remplacement sera limitée à la portion restante de la garantie originale.
- **IVC US** ne participera pas au remboursement de la main-d'œuvre après la première année.
- **Le remboursement des coûts de main-d'oeuvre ne sera pas considéré pour des installations non-conformes aux directives d'installations de IVC US.****

DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS
IVC US exclut et ne paiera pas pour des dommages consécutifs ou indirects sous ces garanties limitées. Ce que nous entendons par là est que IVC US ne créditera ni ne paiera pour toute perte, dépense ou dommage autre que le revêtement de plancher lui-même qui pourrait résulter de défauts de fabrication du revêtement. Voici des exemples de dommages consécutifs et indirects:remplacement de sous-planchers, moulures décoratives, déconnexion et reconnexion d'électroménagers ou d'appareils et déplacements de meubles.

Remarque:Si votre plancher est remplacé pour cause de décoloration ou de "taches ascendantes", croissances de moisissures ou traces d'asphalte/non-asphalte, le plancher de remplacement ne sera pas garanti contre de futures décolorations ou taches.

Adhésif permanent et agent de scellement pour installations COMMERCIALES:
Adhésif IVC iGrip
Agent de scellement IVC infuze (ou soudure à chaud professionnelle)

IL N'Y A PAS DE GARANTIES AU-DELÀ DE CETTE GARANTIE EXPRESSE. TOUTES AUTRES GARANTIES Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES, GARANTIES DE VALEURS MARCHANDES OU D'ADAPTATION POUR UN USAGE PARTICULIER. VEUILLEZ NOTER:CERTAINES PROVINCES ET ÉTATS NE PERMETTENT PAS D'EXCLUSIONS OU LIMITATIONS SUR LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES, LES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS PEUVENT DONC NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

COMMENT FAIRE UNE RÉCLAMATION
Si vous constatez une condition liée à la fabrication couverte dans une des garanties limitées décrites précédemment, veuillez aviser immédiatement le détaillant ou l'entrepreneur qui vous a vendu le matériel de revêtement de plancher. Le détaillant ou l'entrepreneur déposera une réclamation directement auprès de **IVC US**.

COMMERCIAL LÉGER GARANTIE LIMITÉE

**L'utilisation domestique normale est définie comme couvrant des activités domestiques quotidiennes habituelles, à l'exclusion des animaux domestiques.*
*** Le manuel d'installation est révisé sur une base régulière, et les planchers doivent être installés en conformité avec les recommandations les plus récentes disponibles au moment de l'installation.*
**** IVC US recommande des agents de scellement sans asphalte.*
***** Une perforation est une disparition complète de la couche d'usure au point que le motif ou le design imprimé soient altérés. Une perte de lustré n'est pas considérée comme de l'usure et n'est pas couverte par la garantie.*
****** IVC US ne recommande pas l'utilisation de roulettes sur quelque plancher que ce soit sans une surface de protection appropriée sous les chaises.*

IVC US, Inc. ● 101 IVC Drive ● Dalton, GA 30721 ● ph. 706.529.2600